



21 jours

Tour ethno-photographique du Bénin

Bénin, petit pays de l'Afrique de l'ouest est un arbre debout sur le continent. Avec son **hospitalité légendaire** et son **peuple accueillant**, ses belles plages et ses paysages verdoyants, ce pays présente des atouts indispensables pour vous faire vibrer pendant trois semaines. Ce voyage de découverte et d'évasion est un périple à travers **tout le Bénin du nord au sud**. Un séjour idéal et riche en couleur pour toucher les réalités de la culture et la tradition **vodoun**.

Photographie

Artisanat et vie locale

Culture

Aventure, exploration et expédition

Difficulté: ●●●○○ 3/5

Confort: ●●●●○ 4/5

Tarif par personne pour ce voyage privatisé pour moi et mes amis / ma famille

Participant(s)	1 - 2	3 - 4	5 - 10
Prix par personne	2,000 €	1,900 €	1,800 €

Inclus

- ✓ L'hébergement
- ✓ Les services d'un guide coordinateur francophone
- ✓ Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)
- ✓ Les activités mentionnées
- ✓ Les entrées de site

Non inclus

- ✗ L'aérien
- ✗ Les frais de visa
- ✗ L'assurance
- ✗ Les repas et boissons
- ✗ Les pourboires et dépenses personnelles
- ✗ Les extras
- ✗ Tout ce qui n'est pas mentionné dans "Inclus"

Itinéraire



Jour 1: Bienvenue au Bénin

Jour 2: Ganvié, la cité lacustre

Jour 3: Porto-Novo

Jour 4: Tradition des masques Guelede

Jour 5: En pays Agonlin

Jour 6: Les collines de Dassa-Zoumé

Jour 7: Le royaume de Savalou

Jour 8: Le village de Taneka Koko

Jour 9: Natitingou

Jour 10: En pays Somba

Jour 11: Peuple Otamari et activités villageoises

Jour 12: Les chutes d'eau de Tanougou

Jour 13: Vers l'est du pays

Jour 14: Immersion chez les Burgu

Jour 15: Le royaume Parakou

Jour 16: Le royaume d'Abomey

Jour 17: Le site archéologique de Gounoundji

Jour 18: Sur les rives du lac Ahémé

Jour 19: La Bouche du Roi

Jour 20: Ouidah et la Route des esclaves

Jour 21: Bon retour !

Jour 1 : Bienvenue au Bénin



Accueil à l'aéroport international de Cotonou dans la soirée par notre équipe locale et transfert à l'hôtel.

Emplacements

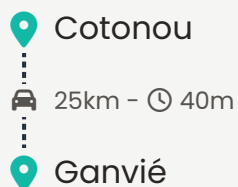
 Cotonou

Jour 2 : Ganvié, la cité lacustre



Nous nous dirigeons ensuite à 25 km de là vers la cité lacustre de Ganvie. Ce village est implanté au milieu du lac Nokoué et est habité depuis 1770 par les Toffin, une tribu qui fuyait les **conflits inter-ethnies et les vices de l'esclavagisme**. Le spectacle qui défile sous nos yeux est exceptionnel : **son marché flottant** aux mille couleurs et aux mille senteurs, et ses **maisons de bambous et de pailles sur pilotis**. La balade se fait en pirogue.

Emplacements



Jour 3 : Porto-Novo



Puis nous prenons la route pour Porto Novo, la capitale administrative du **Bénin**. C'est également la capitale du département d'Ouémé. Cette belle et charmante ville portuaire se distingue par sa pluriethnicité et surtout par l'**architecture coloniale de ses bâtiments**, classés au Patrimoine mondial de l'Unesco (comme sa Grande Mosquée).

Cité africaine connue comme le cœur des cultes d'adoration du dieu **Orisha**, trois religions distinctes y prédominent : le **christianisme**, la religion **Yoruba** et le Vaudou, et l'**islam**.

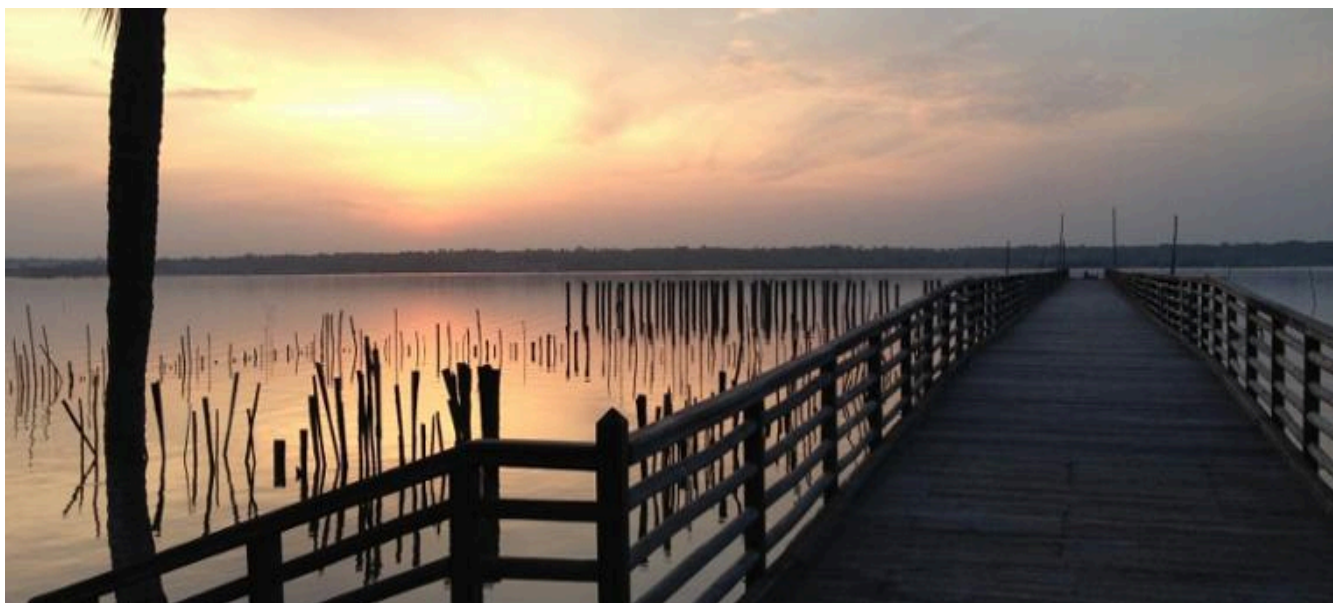
Nous visitons le palais Honmé, avant de poursuivre par un peu d'histoire et de culture avec le musée ethnographique. On peut y admirer divers artefacts indigènes comme des masques Guèlèdè, des armes et des instruments de musique. La Grande Mosquée s'avère quant à elle un **vrai régal pour les yeux** avec ses façades multicolores et son style architectural.

Dans l'après-midi nous faisons une excursion à Adjarra au cœur du **marché de tam-tams traditionnels**. Nous observons le processus depuis la fabrication jusqu'à la vente.

Emplacements

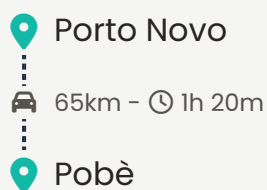
-  Ganvié
-  70km - ⌚ 1h 40m
-  Porto Novo

Jour 4 : Tradition des masques Guelede



Nous prenons la route vers **Pobe**. Cette bourgade éveille d'ores et déjà notre curiosité alors que nous ne sommes encore qu'en chemin. Nous avons entendu dire que des **groupements Holi** y avaient élu domicile. Ces derniers fascinent pour leurs tatouages traditionnels et leur **scarification du python**. On nous annonce aussi qu'avec un peu de chance, on verra leur danse Guèlèdè. Nous arrivons en fin de soirée et nous nous préparons à **passer la nuit au cœur de la jungle** du village de Pobe.

Emplacements



Jour 5 : En pays Agonlin



Nous avalons notre petit-déjeuner et après une petite randonnée matinale mettons le cap vers l'intérieur du pays **Agonlin** autour de la bourgade de Cove. Nous comptons sur cette journée pour constater par nous-même le **mode de vie ancestral** de la population locale. Des habitudes qui se basent sur une agriculture de subsistance, la chasse et le culte des ancêtres.

Sur piste reliant **Gbaname** et **Parakou** se trouve un campement Woodabe. Ces nomades originaires de **Nigéria** étonnent particulièrement pour leur **festival Géréwol**, une fête où se joue un concours de beauté et de séduction entre les jeunes individus de la tribu. Les **hommes se pomponnent** et les **femmes se font désirer**. Ces festivités ont lieu chaque année, juste après la saison des pluies.

Nous, en revanche, nous nous contenterons de nous imprégner de l'atmosphère flottant dans le camp et d'échanger avec ces nomades. Puis nous irons nous reposer dans une maison locale à proximité, ou retournerons passer la nuit à Cove, en fonction de la situation

Emplacements

📍 Pobè



🚗 65km - ⌚ 1h 10m



📍 Cove

Jour 6 : Les collines de Dassa-Zoumé



Après le village **peul fulani** de **Gossoué**, cap est mis sur la ville de **Dassa-Zoumé**. D'impressionnantes collines rocheuses entourent la ville formant un **amphithéâtre naturel de grande beauté**.

Encore appelée **ville des 41 collines**, **Dassa-Zoumé** est une ville carrefour. Nos explorations commencent par la visite du **centre marial Arigbo**, lieu de prière et de recueillement.

Randonnée sur les collines pour voir le **chemin des rituels** suivis par les *Omondjagou*, ethnie majoritaire formant l'ancien royaume de Dassa-Zoumé. Sur les collines nous avons l'occasion de voir les **fétiches** et **représentations du culte vodoun**.

Nuit à Dassa comme un prince.

Emplacements



Cove



60km – ⌚ 1h 10m



Dassa-Zoume

Jour 7 : Le royaume de Savalou



Journée très relaxe où nous faisons peu de route. Savalou est une **ville historique fondée par le roi Soha**. C'est une région peuplée essentiellement par les *mahis* venus d'Abomey. A Savalou nous visitons le palais royal, le panthéon, le lac aux caïmans, et les palmiers aux 7 branches.

Nuit sur place dans un hôtel magnifique.

Emplacements

📍 Dassa-Zoume



40km - ⌚ 45m

📍 Savalou

Jour 8 : Le village de Taneka Koko



De Savalou nous rejoignons la **ville chevalière** de **Djougou**, sise un peu plus de 200 km au nord.

Nous partons visiter la région de Tanéka-Koko, habitée par des **chasseurs animistes** qui vivent de la culture du mil. Dans le camping des Yaka vit une ethnie animiste isolée du vent de l'islamisation de la région. Ils subissent de **spectaculaires rites d'initiation de circoncision masculine**. Nous parlons avec des **sorciers gardiens de la tradition** pour vivre et s'approcher de leur culture basée sur le **culte des morts**.

Nuit en auberge à Djougou.

Emplacements

📍 Savalou



230km - ⌚ 4h 20m

📍 Djougou

Jour 9 : Natitingou



Nous poursuivons notre route vers **Natitingou**. A notre arrivée, nous visitons le **musée populaire** puis le **marché de la ville**. Possibilité également d'aller prendre un bain dans la piscine naturelle des chutes de Kota.

Nuit dans un hôtel situé sur la colline de la ville.

Emplacements



Djougou



80km - ⌚ 1h 20m



Natitingou

Jour 10 : En pays Somba



Sur la route qui mène vers Boukoumbe se trouvent des villages dont la population est **essentiellement agricole**. Boukoumbe est l'une des neuf communes du département de l'**Atacora**, non loin de la frontière avec le Togo. Nous sommes en **pays Somba**, région où l'on vivait nu et à l'écart du reste du monde jusque dans les années 60. Ce n'est qu'en 1975 que le gouvernement "civilisa" ce peuple païen, notamment par la scolarisation.

A quelques kilomètres de Boukoumbe, nous arrivons au petit village de Koutagou, qui en langue Somba signifie "là où il y a le bonheur". Ce village est connu pour ses **tatas Somba**, constructions traditionnelles qui forcent l'admiration. Mais au-delà de ces véritables châteaux forts, le petit village de Koutagou présente une **plaine propice à la randonnée** et aux **échanges avec la population locale**. Nous pouvons aussi admirer les **sommets de l'Atakora** qui, au loin, nous défient...

Nuit à l'auberge Tata Somba.

Emplacements

📍 Natitingou



50km – ⌚ 1h 10m

📍 Boukoumbe

Jour 11 : Peuple Otamari et activités villageoises



Pour notre deuxième journée autour de Boukoumbe nous nous baladons entre villages et champs de sorgho à la découverte du **peuple Otamari**. Nombreux et émouvants **moments de partage** au cours de cette journée d'**immersion culturelle**. Nous pouvons nous essayer au travail des champs, à la fabrication du beurre de karité ou encore à celle du *tchouk*, la bière locale.

Emplacements

 Boukoumbe

Jour 12 : Les chutes d'eau de Tanougou



Nous reprenons la route pour aller à Tanguieta. Un trajet relativement court, le long de la **chaîne de l'Atakora**, qui révèle une fois de plus à nos yeux la grande diversité culturelle du pays.

Nous profiterons de cette belle journée pour aller prendre un bain froid dans les cascades de Tanougou situées à 27 km au nord-est de la ville. Tanougou est une **merveille au Bénin**. Cette source intarissable qui rase une partie de la montagne de l'Atakora **procure le bonheur**. Pique-nique et échanges avec les populations environnantes.

Nuit à Tanguieta.

Emplacements

📍 Boukoumbe

🚗 60km – ⌚ 1h 30m

📍 Tanguieta

Jour 13 : Vers l'est du pays



Journée entière de voyage pour rejoindre Nikki, proche de la frontière nigériane, à l'est du pays. Nous nous installons à l'hôtel pour reprendre des forces et préparer la logistique de notre journée de demain en savane.

Emplacements

📍 Tanguieta

🚗 310km - ⌚ 4h 30m

📍 Nikki

Jour 14 : Immersion chez les Burgu



Aujourd'hui nous partons dans la savane à la rencontre d'un **groupe ethnique atypique** qui nous étonnera par sa capacité d'adaptation et la vie culturelle intense qui la caractérisent. Journée d'échange et de partage avec les *Burgu*, chez qui nous passons la nuit.

Emplacements

📍 Nikki

Jour 15 : Le royaume Parakou



Après notre nuit dans la savane, nous faisons route vers la cité des *Kobourou*, Parakou.

Arrivée à Parakou et promenade dans le **plus grand marché de la plus grande ville du nord Bénin**. Visite du palais royal des *baribas*. Dégustation du **fromage local** et de la **boisson locale**, le **tchoukoutou**. Parakou est une ville très agréable regorgeant de petits commerce, d'activités artisanales et de produits du terroir.

Emplacements

📍 Nikki



120km - ⌚ 1h 40m



📍 Parakou

Jour 16 : Le royaume d'Abomey



Après notre petit-déjeuner nous prenons la longue route en direction d'Abomey. En route, nous effectuons une brève halte à Bohicon pour voir à quoi ressemble son marché. Amulettes, carcasses d'animaux, et ingrédients pour culte vodoun y sont vendus.

Nous partons à la découverte du **royaume d'Abomey**. Ancienne capitale du Dahomey, la ville d'Abomey abrite les palais royaux des anciens rois. Fondée au 16ème siècle, Abomey abrite le musée qui conserve les anciens objets royaux, les parures et trésors de l'ancien royaume. Les lieux furent abandonnés suite à la défaite du **roi Behanzin** face aux colons français. Plus tard, ces castels ont été rénovés par **l'Unesco** et sont devenus des musées historiques.

Nuit en auberge à Abomey.

Emplacements



Parakou



300km - ⌚ 4h 30m



Abomey

Jour 17 : Le site archéologique de Gounoundji



Nous visitons la **place Goho** et nous marquons une pause chez les *Hountondji* spécialistes de la transformation et de la fabrication des **objets en or et en cuivre**.

A l'issue de ces visites nous quittons Abomey et prenons la route de la ville de Dogbo, dans le département du **Couffo**. Notre objectif est le site archéologique de **Gounoundji** et ses hommes à queue.

Nuit à Lokossa.

Emplacements

-  Abomey
-  65km - ⌚ 1h
-  Dogbo
-  22km - ⌚ 30m
-  Lokossa

Jour 18 : Sur les rives du lac Ahémé



Ce jour nous continuons notre traversée et posons nos valises dans le **village le plus reposant du pays**, Possotome, qui s'avère également un vrai **temple de l'animisme**. Nous visitons un temple jusque là tenu secret. L'apothéose de nos aventures du jour est la **balade en pirogue sur le lac Ahémé**.

Nuit dans une auberge au bord du lac.

Emplacements

- 📍 Lokossa
- 🚗 40km - ⌚ 50m
- 📍 Possotome

Jour 19 : La Bouche du Roi



Nous consacrons notre journée à l'exploration de la Bouche du Roi, grande zone aquatique formée par le delta du fleuve Mono et abritant une **vaste mangrove**. Nous naviguons à bord d'une pirogue motorisée dans ce dédale végétal, et observons les techniques artisanales d'**extraction du sel de mer**, qui perdurent encore dans les villages de la région.

Ici, les **tortues marines sont protégées** et nous discutons avec des pêcheurs qui les élèvent. Nous n'oublions pas également de nous détendre et de faire trempette pour nous rafraîchir.

Dans l'après-midi nous nous rendons au village Avlo Plage, où le **vaudou est très présent**, et échangeons avec les familles sur leurs **activités quotidiennes et culturelles**.

Nous passons la nuit au bord de l'océan, à l'auberge Grand-Popo.

Emplacements

📍 Possotome

🚗 50km - ⌚ 1h

📍 Grand-Popo

Jour 20 : Ouidah et la Route des esclaves



Nous faisons ce matin le court transfert vers la ville de Ouidah, proche de la côte atlantique.

Nous consacrons la journée à de **longues heures de flânerie** dans cette ville historique et commençons par le temple des Pythons. Celui-ci se trouve en face la **Basilique de l'Immaculée-Conception**, la cathédrale de la cité, avec laquelle il forme un **contraste saisissant**.

Puis nous nous dégourdissons les jambes en explorant la forêt sacrée de Kpassé. Il s'agit d'un coin boisé où se dressent des **arbres centenaires**. Nous prenons plaisir à la découverte de son **temple vodoun** avec ses statues de divinités vaudous, ainsi qu'à la contemplation de l'**arbre iroko du roi**.

La Route des esclaves demeure un circuit immanquable à Ouidah. Nous arpentons plusieurs kilomètres de plage pour retracer une à une les 5 étapes de ce sentier, **symbole de la traite négrière au Bénin**.

Nuit dans un hôtel au bord de la plage.

Emplacements

📍 Grand-Popo

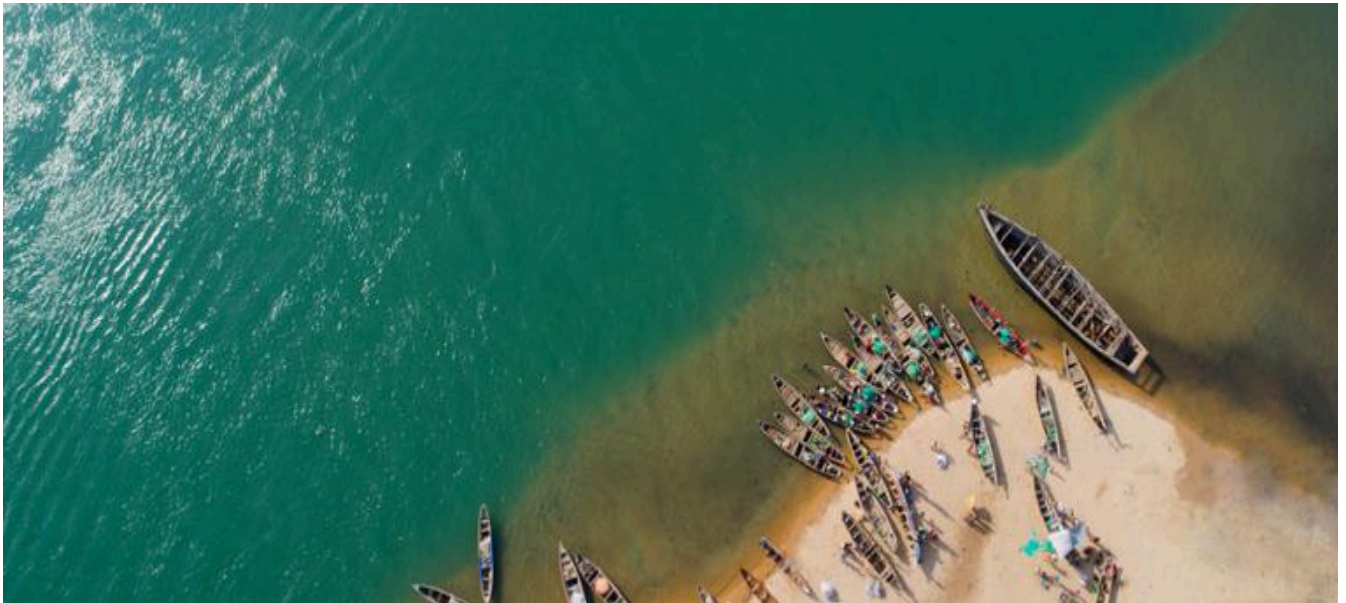


45km - ⌚ 1h



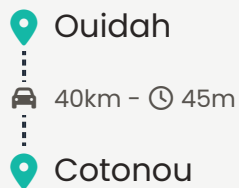
📍 Ouidah

Jour 21 : Bon retour !



Pour nos dernières heures au Bénin nous faisons un **petit tour dans Cotonou**, visitons une école si c'est jour de classe, procédons à nos **derniers achats**, puis sommes transférés vers l'aéroport pour notre vol retour.

Emplacements



Informations complémentaires

Modalités de réservation

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA**

ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.